Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260907-CC_2026_258-DE

Délibération n° 2026.258

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 7 septembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 7 septembre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Colette JUGUET – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER –Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	47
Pouvoirs :	5
Votants :	52

Date de la convocation :
1er septembre 2026

Date d'Affichage :
8 septembre 2026

Vote :	
Pour :	52
Contre :	0
Abstention :	0

Daniel BALLUAIS est représenté par Colette JUGUET, sa suppléante
Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Céline CARRÉ a donné pouvoir à Ghislaine DAVID
Benoît DU PORTAL a donné pouvoir à Catherine DUCHATELET
Wilfrid GODEUX a donné pouvoir à Gilbert FESSELIER
Claire GUINAUDEAU a donné pouvoir à Elsa LAFAYE
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Étaient excusés :
Wilfrid GODEUX, *Vice-président délégué*,
Daniel BALLUAIS – Céline CARRÉ – Patricia DESANNAUX – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Mattéo GENAR – Wilfrid GODEUX – Claire GUINAUDEAU – Christian LEFEUVRE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Florian SALMON – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Michel BRARD est désigné secrétaire de séance

2026.258 - Administration Générale - BRETAGNE MOBILITES - Modification des représentants de Fougères Agglomération

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260907-CC_2026_258-DE

Fougères Agglomération **2026.258**

2026.258 - Administration Générale - BRETAGNE MOBILITES - Modification des représentants de Fougères Agglomération

Afin de faciliter les coopérations entre l'ensemble des Etablissements Publics de Coopérations Intercommunaux de son territoire, qu'ils soient considérés comme autorité organisatrice de mobilités ou non, la Région Bretagne a souhaité les regrouper au sein d'une même structure partenariale dédiée aux problématiques de mobilités sous la forme d'un Syndicat Mixte

Ce syndicat « Bretagne Mobilités », créé en 2025, vise plusieurs objectifs :

- Faciliter les coopérations avec la Région
- Simplifier les coordinations locales à l'échelle de bassin de mobilités et/ou de la Bretagne en « s'affranchissant » des périmètres des collectivités.

Fougères Agglomération a adhéré à Bretagne Mobilités dès sa création. Un représentant titulaire et un représentant suppléant de Fougères Agglomération sont donc amenés à siéger au sein des instances du Syndicat mixte « Bretagne Mobilités ».

Vu les statuts de Fougères Agglomération et ceux du syndicat mixte Bretagne Mobilités ;

Vu la délibération n° 2026.108 du Conseil d'Agglomération du 4 mai 2026 ;

Vu la délibération n° 2026.154 du 8 mai 2026 désignant Madame Rosi BORDET représentante titulaire de Fougères Agglomération au sein du syndicat mixte BRETAGNE MOBILITÉS et Mme Anne PERRIN, au titre de représentante suppléante de Fougères Agglomération au sein du syndicat mixte BRETAGNE MOBILITÉS ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE DÉSIGNER** Mme Alice LEBRET, en remplacement de Mme Rosi BORDET, au titre de représentante titulaire de Fougères Agglomération au sein du syndicat mixte BRETAGNE MOBILITÉS.
- **DE DESIGNER** Mme Rosi BORDET, en remplacement de Mme Anne PERRIN, au titre de représentante suppléante de Fougères Agglomération au sein du syndicat mixte BRETAGNE MOBILITÉS.

Fait et délibéré en séance le 07/09/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET